

COMPTE RENDU DU CTL DU 24/09/2020

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Mme GABELLE DDFIP, Mme GAYTON-SEGRET, Mme LECHEVALIER, M LERAY, M CARRIZEY.

Secrétaires : Mmes TOULZAC et FROMENT

ORGANISATIONS SYNDICALES

SOLIDAIRES FIP87 : Brigitte DAMAYE, Chantal FEYSSAT, Roselyne UZU, Pierrick BONJEAN

Et les représentants de FO, CFDT-CFTC.

Secrétariat assuré par la CFDT.

Lecture de déclarations liminaires.

En réponse , la présidente indique que :

Ce qui relève du national n'est pas de son ressort.

Les sujets des liminaires concernant beaucoup des points de l'ordre du jour les réponses se sont faites au fil de l'eau.

- Concernant le port du masque : La présidente ne conteste pas sur nos observations mais elle applique les consignes de la DG.

- Cas COVID au service des Domaines à Cruveilhier : Mme Gabelle reconnaît la gestion cahotique de ce cas et admet une communication déficiente (ainsi qu'à destination du CHSTC) *La Direction fera mieux la prochaine fois !*

Leur préoccupation principale a constitué à s'assurer que l'entreprise de désinfection intervienne au plus tôt.

Le protocole à appliquer en de pareilles circonstances a été transmis à l'ensemble des chefs de services la semaine dernière.

- renfort des centres de contact : Ces services, qui à l'origine devaient prendre en charge une partie des appels téléphoniques et e-contacts des SIP à compter du 01/07/2020 sont complètement débordés et ce sont les agents des SIP qui ont été sollicités pour les « renforcer » en ce qui concerne les appels téléphoniques.

Une 1ère période de renfort s'est déroulée lors de la campagne des déclarations 2020 et la seconde initialement de 3 semaines à compter du 15/08 (campagne de sortie des avis) est prolongée de 2 semaines.

Ces renforts sont de 5 pour le 87 : 3 agents SIP LIMOGES, 1 EDR et 1 agent SIP ST YRIEIX.

Mme Gayton indique que les 5 postes ne sont pas mobilisés en permanence, ce qui est faux, ce nouveau service est en rodage, il va s'améliorer... L'administration centrale tirera un bilan de ce mode de fonctionnement.

- NRP (Nouveau Réseau de Proximité) : La présidente reviendra vers nous, dès que la DG aura validé tous les projets.

- Suppressions d'emplois : Mme Gabelle rappelle que le ministre a déjà communiqué en 2019 le volume des suppressions sur la période 2020 à 2022.

Notre demande concerne le 87 et pas le volume global.

- Inondations de Cruveilhier lundi 21/09 : 1 des pompes sur les 4 aurait été débranchée. Concernant le début des travaux de réfection de la toiture, l'avant-projet a été validé, le maître d'oeuvre doit préparer les documents pour l'appel d'offre (début octobre ?).

- Visite du médecin de prévention : Le médecin ne s'est pas déplacé dans le service où le cas COVID est apparu et c'est par hasard qu'elle a été orientée vers les services qui ont subi les inondations...

La direction ignore le motif de ses déplacements et la raison pour laquelle les visites programmées ce jour n'ont pas été honorées.

Ordre du jour

I -Approbation du PV des CT du 18/06/2020

Votes :

Pour à l'unanimité

II -Bilan 2019 de la Formation Professionnelle et plan local 2020 :

Après la présentation du dispositif, les observations des OS ont été les suivantes :

- l'absentéisme sur les e-formations résulte de la difficulté à les mener à bien sur son poste de travail (bruits, téléphone, collègues...)

- il est nécessaire d'effectuer des rappels auprès des chefs de services : les autorisations d'absence pour préparer les concours sont **un droit** pour les parents de jeunes enfants.

- Notre OS salue le travail remarquable d'Evelyne Evans pour la formation qu'elle assure pour la préparation au concours de contrôleur 1ère classe.

La directrice remercie globalement l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle.

- Précisions sur les masques pendant les périodes de formation :

les stagiaires doivent se munir d'un masque personnel pour l'accès aux salles de formation et l'administration fournit les masques pour toute la durée des stages (masques chirurgicaux)

Votes

abstention de toutes les OS

III - Modification des horaires d'ouverture au public des Centres de Finances Publiques de Limoges Cruveilhier, Saint-Yrieix -La- Perche et Saint-Junien

La mise en place est prévue au 01/12/2020.

Des réunions ont eu lieu et tous les chefs de services ont été contactés.

Ci-dessous les propositions :

I.1 SIP de Limoges et Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

SIP de Limoges et SDIF		
Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	Accueil physique / Accueil sur RDV Accueil physique / Accueil sur RDV
Mardi	8h30 - 11h30 12h30 - 15h30	Accueil physique / Accueil sur RDV Accueil exclusif sur RDV
Mercredi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
Jeudi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
Vendredi	8h30 - 11h30 12h30 - 15h30	Accueil physique / Accueil sur RDV Accueil exclusif sur RDV

Soit 24 heures au total dont 6 heures d'accueil exclusif sur RDV.

I.2 SIE de Limoges

SIE de Limoges		
Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	Accueil exclusif sur RDV Accueil exclusif sur RDV
Mardi	8h30 - 11h30 12h30 - 15h30	Accueil exclusif sur RDV Accueil exclusif sur RDV
Mercredi	8h30 - 11h30	Accueil exclusif sur RDV
Jeudi	8h30 - 11h30	Accueil exclusif sur RDV
Vendredi	8h30 - 11h30 12h30 - 15h30	Accueil exclusif sur RDV Accueil exclusif sur RDV

Il est rappelé que depuis le 3 février 2020, l'accueil des professionnels au SIE est déjà réalisé uniquement sur rendez-vous.

I.3 SPF-E de Limoges

SPF-E Limoges		
Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 16h00	Accueil physique / Accueil sur RDV Accueil physique / Accueil sur RDV
Mardi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
Mercredi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
Jeudi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
Vendredi	8h30 - 11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV

Soit 18 heures au total avec un accueil physique ou sur RDV.

II Centre des finances publiques de Saint-Junien

Centre des Finances Publiques de Saint-Junien		
Lundi	8h30-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
	14h00-16h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
Mardi	8h30-11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
	12h30-15h30	Accueil exclusif sur RDV
Mercredi	8h30-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
Jeudi	8h30-11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV
	12h30-15h30	Accueil exclusif sur RDV
Vendredi	8h30-11h30	Accueil physique / Accueil sur RDV

Soit 24 heures au total dont 6 heures d'accueil exclusif sur RDV

Il est rappelé que depuis le 3 février 2020, l'accueil des professionnels au SIE est déjà réalisé uniquement sur rendez-vous.

III Centre des finances publiques de Saint-Yrieix-La-Perche

Centre des Finances publiques de Saint Yrieix		
Lundi	9h00-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
Mardi	12h30-16h30	Accueil exclusif sur RDV
Mercredi	9h00-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
Jeudi	9h00-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV
Vendredi	9h00-12h00	Accueil physique / Accueil sur RDV

Soit 16 heures au total dont 4 heures d'accueil exclusif sur RDV.

Les APRV sont concentrés sur les après-midis et ouverts en partie sur les plages méridiennes afin de faciliter l'accès aux contribuables qui travaillent.

En contrepartie diminution des horaires d'ouverture.

La directrice indique qu'il faut en profiter et en faire la promotion car les contribuables s'y sont bien habitués pendant la période de confinement.

Vives contestations des agents des SIP et du SDIF qui rencontrent déjà des difficultés afin de compléter tous les plannings (téléphone, renfort accueil physique ; courrier etc ...)

- Dans ces propositions, les horaires de permanence au téléphone ne sont pas évoqués ce qui risque de provoquer des « chevauchements ».

- Par ailleurs, si le nombre de plages d'APRV est multiplié, les agents n'auront plus de temps pour effectuer toutes leurs missions.

- Lors des contre-appels, nos numéros apparaissent masqués, de ce fait les APRV téléphoniques n'aboutissent pas tous : voir les possibilités d'utiliser des portables professionnels fournis par l'administration.

- Des bilans seront effectués sur les APRV.

- Nécessité d'intégrer dans le compte fiscal des usagers les APRV déjà pris (car souvent doublons avec les e-contacts entre autres)

- Au SIE de Limoges, 2 binômes sont mobilisés chaque jour pour gérer le téléphone et les APRV.

En présence de nouveaux agents en formation ou dans l'incapacité de tenir ces postes, cette charge de travail ne repose que sur peu de personnes qui sont donc très souvent sollicitées.

Cela crée des tensions dans le service.

Réponse : cela ira mieux plus tard lorsque les nouveaux seront formés !

Votes :

Contre à l'unanimité

IV-Dématérialisation et Centralisation des quitus fiscaux au SIE de Limoges !

Pendant le confinement, des mesures de simplification ont été rendues possibles, ce dispositif a été jugé satisfaisant mais ne sera pas prolongé.

A la place une note sortie en juillet prévoit 2 options :

- la centralisation de la délivrance des quitus
- ou une dématérialisation, incomplète, via impôts.gouv.fr.

Dans le 87, c'est la centralisation sur le SIE de Limoges qui a été choisie. Des agents sont déjà formés et sensibilisés dans ce service.

Cette mise en place est reportée du 01/10 au 01/11/2020.

En 2022, une démarche dématérialisée unique des certificats d'immatriculation qui inclura la demande de quitus fiscal, sera mise en place.

Pourquoi ne pas attendre 2022 pour mettre en place un service pérenne ? Encore un transfert de tâches des services extérieurs afin de mieux les supprimer lorsqu'ils seront vidés de leur substance.

Vote :

Contre à l'unanimité

Compte tenu de l'heure, et comme cela était prévisible..., les autres points de l'ordre du jour : présentation des résultats de l'Observatoire Interne, Prévention de la radicalisation, rapport d'activité 2019, seront évoqués lors d'un prochain CT fixé au 02/10/20 au matin.

Nous avons toutefois pu évoquer quelques questions diverses « les plus urgentes » :

1) Déménagement des services de la BDV/PCE/BCR/DIRCOFI et GIR :

Quand ? Comment ? Où ? Tous les intervenants concernés ne semblent pas avoir été prévenus et avisés de ces modalités.

La cheffe de service de la BCR a été avisée de ce déménagement par courriel du service BIL pendant ses vacances. Le bureau proposé pour ses agents sera plus petit que l'actuel ce qui va entraîner des problèmes matériels et d'organisation du travail.

La date et les modalités de ce déménagement ne sont pas encore établies, mais en tout état de cause il n'aura pas lieu avant novembre.

Visiblement, la direction n'a pas intégré le bureau du GIR dans cette réflexion. Au préalable, quelques travaux (peintures, réfection des sols) devront être réalisés.

2) Remboursement des frais de repas suite COVID :

Un collègue travaillant à la Trésorerie Banlieue-Amendes qui déjeune au restaurant administratif de la mairie de Limoges n'a pu se faire rembourser ses frais de repas pour la période du 15/5 au 04/06 au motif qu'un restaurant administratif étant ouvert (celui de Cruveilhier), le dispositif période COVID ne s'appliquait plus. Son dossier sera réétudié (question d'interprétation de la note?).

3) Gel hydroalcoolique demandé à proximité des digicodes extérieurs sur Cruveilhier :

Des demandes ont été effectuées à plusieurs reprises pour l'installation de ces gels aux entrées.

Réponse : à voir...

4) Mopieur de l'accueil du SIP-SIE de Saint-Junien

Celui-ci est en panne depuis plus d'un an.

Pourquoi n'est-il toujours pas remplacé ?

Réponse : il ne le sera pas. Il est rappelé que tous les mopieurs faisant l'objet de l'ancien marché public sont encore en dépôt dans les services car le prestataire chargé de leur enlèvement a disparu des radars.

Tes Représentants au CT : Brigitte DAMAYE, Chantal FEYSSAT, Roselyne UZU et Pierrick BONJEAN

